Centre Départemental de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale de la Somme

Janvier 2023
Administration Générale – 01
Compte-rendu du Conseil d'Administration du 30 janvier 2023

Le Président du Centre de Gestion
à
Madame, Monsieur le Maire,
Madame, Monsieur le Président,
des collectivités et établissements publics affiliés

Les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion se sont réunis le 30 janvier 2023.

A cet effet, je vous prie de bien vouloir prendre connaissance des dossiers abordés lors de cette séance.

Le Conseil d'Administration :

- a approuvé le compte rendu du Conseil d'Administration du 5 décembre 2022,
- a pris acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire sur les bases du Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 présenté.,
- a adopté le Règlement Budgétaire et Financier ainsi que les principes liés à l'application de la M57,
- a désigné les représentants des collectivités et établissements au sein des Commissions Administratives Paritaires placées auprès du Centre de Gestion de la Somme,
- a désigné les représentants des collectivités et établissements au sein de la Commission consultative Paritaire placée auprès du Centre de Gestion de la Somme,
- a approuvé le projet de la convention sur la médiation entre le Tribunal Administratif d'Amiens et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme et a autorisé le Président à signer ladite convention et toute pièce relative à ce dossier,
- a décidé de prendre en charge, à compter du 1er janvier 2023 à raison d'une consultation par candidat et par concours/examen, les honoraires des médecins agréés pour les consultations des candidats en situation de handicap bénéficiant de dérogations aux règles normales de déroulement des concours, des procédures de recrutement et des examens afin d'adapter la durée et le fractionnement des épreuves aux candidats en situation de handicap ou de leur apporter les aides humaines et techniques nécessaires précisées par eux avant le déroulement des épreuves (..),
- a approuvé le protocole de travail entre le médecin de prévention et l'infirmière de santé au travail dans le cadre de leurs activités au sein du Pôle Santé/Prévention.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Madame, Monsieur le(la) Maire, Madame, Monsieur le (la) Président(e), en l'expression de ma considération distinguée.

Le Président

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE de GESTION
SOMME

Claude CLIQUET
Maire d'ALBERT

32, rue Lavalard – CS 12604 – 80026 AMIENS Cedex 1
03 22 91 05 19 – cdg80@cdg80.fr